

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 2 juin 2016

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3960-2016 – Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité relative à la construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brulé – dérivation Saint-Sauveur / RETARD DANS LE DÉPÔT DES COMMENTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD ET DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT SUR LA CONTESTATION PAR HYDRO-QUÉBEC DES DEMANDES DE RECONNAISSANCE DU STATUT DE TÉMOIN EXPERT -- N/D : 1093-002**

Chère consœur,

Nous avons déposé ce matin pour le dossier mentionné en rubrique, nos commentaires sur le nouveau refus d'Hydro-Québec de répondre à la question 1.6 de notre DDR no 1. Par ailleurs, nous venons de déposer commentaires sur la demande d'Hydro-Québec de rejet et de radiation des rapports de Mme Genest et d'ÉCOgestion.

Dans votre courriel du 31 mai 2016 (A-0021), la Régie souhaite que nous déposions avant 16h aujourd'hui, nos commentaires/argumentation sur nos deux demandes de reconnaissance de statut d'expert et sur les moyens préliminaires soulevés par Hydro-Québec dans sa lettre du 30 mai 2016.

En raison du nombre important de lettres et de documents à produire depuis quelques jours et de la complexité des sujets traités et des enjeux, il ne nous sera pas possible de déposer nos commentaires/argumentation sur nos deux demandes de reconnaissance de statut d'expert et sur les moyens préliminaires soulevés par Hydro-Québec dans sa lettre du 30 mai 2016 pour 16h midi aujourd'hui, mais pourra les déposer demain dans la matinée.

Dans ces circonstances, nous prions l'indulgence de la Régie afin de nous excuser de ce léger retard.

Veillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

par: Franklin S. Gertler, avocat

p.j.  
cc: (courriel seulement)  
Me Yves Fréchette, Hydro-Québec  
Me Raphaël Lescop  
Me Dominique Neuman